

Réunion PEDT 02/10/17

Présents :

- Mairie : M. Lussert, Mme Massei, Mme Carmona
- ALSH : Maxime, Virginie
- Ecole : M. Lalauze, Mme Dalle, Mme Sarazin (institut CE2)
- AEP : Elodie, Concetta, Amel

✓ **Bilan effectifs cantine et périscolaire :**

Elémentaire : moins d'animateurs suite aux cessations de CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi), mais plus d'enfants en ce début d'année (env. 300 repas/385 élèves). Dérogation jusqu'à 18 enfants/animateur. Il y a eu des départs de personnel non prévus notamment dû au manque d'heures de travail proposé (8h/semaine). Quand ils sont en manque de personnel, ils demandent de l'aide au personnel de la mairie. Equipe de 27 animateurs le midi : 18 diplômés, 5 non diplômés, 4 stagiaires.

Maternelle : même constat qu'en élémentaire. Plus d'enfants à la cantine env. 150-160 repas/jour (200 élèves au total) avec un record de 166 repas, 1 animateur pour 2 tables. L'affluence des repas se situe principalement les mardis et jeudis. Dérogation jusqu'à 14 enfants/animateur.

Ils ont recruté 1 BPJEPS + 1 CAP petite enfance. Dans l'idéal, il manquerait au moins une personne supplémentaire pour être à l'aise et aider les enfants à manger (surtout pour découper la viande qui reste impossible pour certains).

Début des TAP la 2^{ème} semaine. Environ 100-120 enfants vont aux TAP/TLA.

✓ **Rythmes scolaires :**

Proposition de questionnaire de Sabine à destination des parents d'élèves et des enseignants. Monsieur Le Maire avait émis le souhait de l'élargir à tous les Pradéens en tant que contributeurs fiscaux. Il s'agirait alors de rédiger deux questionnaires différents. A confirmer auprès de Mr Lussert.

Voir comment le diffuser. Mieux vaut-il un questionnaire ou un vote ?

Information : aide financière de 50€/an/enfant de l'état pour les communes travaillant sur 4,5j pour l'instant. Le passage à 4 jours mettrait fin à cette aide. La commune ne sait pas si elle serait en mesure de financer les TAP.

Selon un petit sondage de fin d'année auprès des enseignants en élémentaire, une légère majorité est pour le retour aux 4 jours. Mais d'une manière générale, ils souhaiteraient qu'en cas de maintien du rythme actuel de 4,5j, il y ait une homogénéité des horaires, c'est-à-dire que les enfants finissent tous les jours à la même heure et non plus à des heures différentes selon les jours et ne pas avoir des après-midis qui fassent plus de deux heures donc augmenter éventuellement la matinée d'un quart d'heure.

Selon certains instituteurs, les matinées sont propices aux apprentissages fondamentaux, mais à la fois, d'autres disent que les enfants sont fatigués dès le jeudi et qu'il est difficile de leur demander des efforts de concentration surtout chez les plus petits.

A titre professionnel, les enseignants sont pour le maintien à 4,5j mais à titre personnel, ils préfèrent le retour aux 4 jours.

Mme Dalle est pour le maintien des 5 matinées mais la plupart des parents n'envoient pas leurs enfants à l'école le mercredi. La question se pose alors de savoir si on peut séparer les rythmes entre la maternelle et l'élémentaire, mais cela semble difficilement applicable.

M. le Maire espérait que les associations locales s'impliquent plus dans les TAP. Le problème qui se pose pour elles est qu'elles sont basées sur le bénévolat et donc une moindre disponibilité des intervenants. Ce qui est dommage pour elles car les enfants qui ont aimé le TAP auquel ils ont participé s'inscrivent en général souvent dans l'association correspondante (ex: judo).

✓ **Plusieurs questions se posent pour l'année prochaine :**

- Deux options : école sur 4 jours ou 4 jours ½
- Lissage des horaires pour l'élémentaire si on reste sur 4 jours ½ (souhait des enseignants)
M. Lalauze et Mme Dalle devront faire des propositions de planning selon les 2 options.

➤ Prochaine réunion le **lundi 20 novembre 2017 à 17h30** en salle du Conseil.